

# Les pôles de stages dans l'académie de Nancy-Metz



Année scolaire 2017-2018



# SOMMAIRE

---

## **PREMIÈRE PARTIE : contexte**

**P.3 - 4**

1. Définition, rappel contextuel et législatif de la création des pôles de stages :
    - 1.1. Définition
    - 1.2. Enjeux nationaux
  2. Pourquoi un pôle de stages ?
  3. Périmètre de travail
  4. Plus-value des pôles de stage
- 

## **DEUXIÈME PARTIE : organisation et fonctionnement académique des pôles de stages**

**P.5 - 7**

1. Cartographie des pôles de stages 2017-2018
  2. Organisation et animation des 13 pôles de stage
    - 2.1. Au niveau académique
    - 2.2. Au sein du pôle de stages
  3. Missions du coordonnateur
  4. Objectifs opérationnels
  5. Accompagnement académique des animateurs.
- 

## **TROISIÈME PARTIE : Bilan académique 2016 -2017**

**P.8 - 11**

1. Évaluation quantitative du fonctionnement 2016 – 2017
    - ❖ Actions du coordonnateur du pôle :
    - ❖ Actions dans les établissements du pôle
    - ❖ Développement de nouveaux partenariats
    - ❖ Engagés en service civique
  2. Évaluation qualitative
    - ❖ profil des coordonnateurs
    - ❖ principaux axes de travail en 2017-2018
  3. Objectifs d'amélioration ; perspectives.
- 

## **ANNEXE**

**P .12-13**

- liste des coordonnateurs des pôles de stages
-

# PREMIÈRE PARTIE : contexte

## 1. Définition, rappel contextuel et législatif de la création des pôles de stages

### 1.1. Définition

Un pôle de stages réunit sur un territoire donné un ensemble d'Établissements Publics Locaux d'Enseignement, d'acteurs du monde éducatif, professionnel et associatif, pour assurer un accès équitable et de qualité à des stages et des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) aux élèves de collège et de la voie professionnelle, aux apprentis et aux étudiants de section de technicien supérieur.

« Un réseau pour ceux qui n'en ont pas » Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale 2014-2016

339 pôles de stage ont été créés sur l'ensemble du territoire, ce qui assure un fort maillage territorial.

### 1.2. Enjeux nationaux

En 2009, dans le cadre du plan « Espoir Banlieues », des banques de stages sont généralisées dans les académies afin de garantir une plus grande équité dans l'accès aux stages et aux PFMP et lutter contre les discriminations.

En 2013, l'article L.111-1 du Code de l'Éducation, qui contribue à l'égalité des chances et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative afin notamment de « lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de « réussite scolaire et éducative », conformément à l'article 11-1 du code de l'Éducation, prolonge la démarche initiée en 2009.

En 2015, la circulaire n°2015-035 du 25-2-2015 met en place les Pôles de Stage pour surmonter les inégalités territoriales et les déterminismes et faire prévaloir le principe d'égalité des chances en :

- ✓ Traduisant la relation école-entreprise en initiatives concrètes visant l'accompagnement des élèves dans la recherche des lieux de stage et de PFMP ;
- ✓ Évoluant vers une logique qualitative du stage ;
- ✓ Mettant en synergie les différents acteurs.

- Note de service du 17 septembre 2009 : généralisation des banques de stages académiques dans le cadre du plan « Espoir banlieues »
- Loi n°2014-788 du 10 juillet 2014 et décret d'application du 27 novembre 2014
- Circulaire n° 2015-035 du 25-2-2015 (BO n°9 du 26 février 2015)
- Circulaire n°2016-183 du 22-11-2016

Les pôles s'inscrivent dans le cadre d'une politique éducative plus globale, dans une logique de réseaux que l'on retrouve dans les dispositifs tels que le parcours avenir, la liaison Bac Pro-BTS, les lycées des métiers, les campus des métiers et des qualifications, .... destinés à faire évoluer les méthodes de travail vers davantage de mutualisation.

## **2. Pourquoi un pôle de stages ?**

Un pôle de services pour :

- Assurer un accès équitable et de qualité aux PFMP aux élèves de la voie professionnelle ;
- Développer les partenariats ;
- Fédérer les compétences et les ressources ;
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques.

## **3. Périmètre de travail**

**Pour le réseau d'établissements :**

- Interroger la relation école/entreprise dans ses aspects pédagogiques :
  - ✓ Développement d'une démarche qualité en matière de pédagogie de l'alternance
  - ✓ Mise en œuvre du Parcours Avenir
- Favoriser la préparation, la gestion et l'exploitation pédagogique des PFMP inscrites dans le cursus scolaire.

**Pour les élèves et leurs familles :**

- Surmonter les inégalités en matière d'accès à l'insertion professionnelle par les stages et les PFMP.

**Pour les partenaires économiques :**

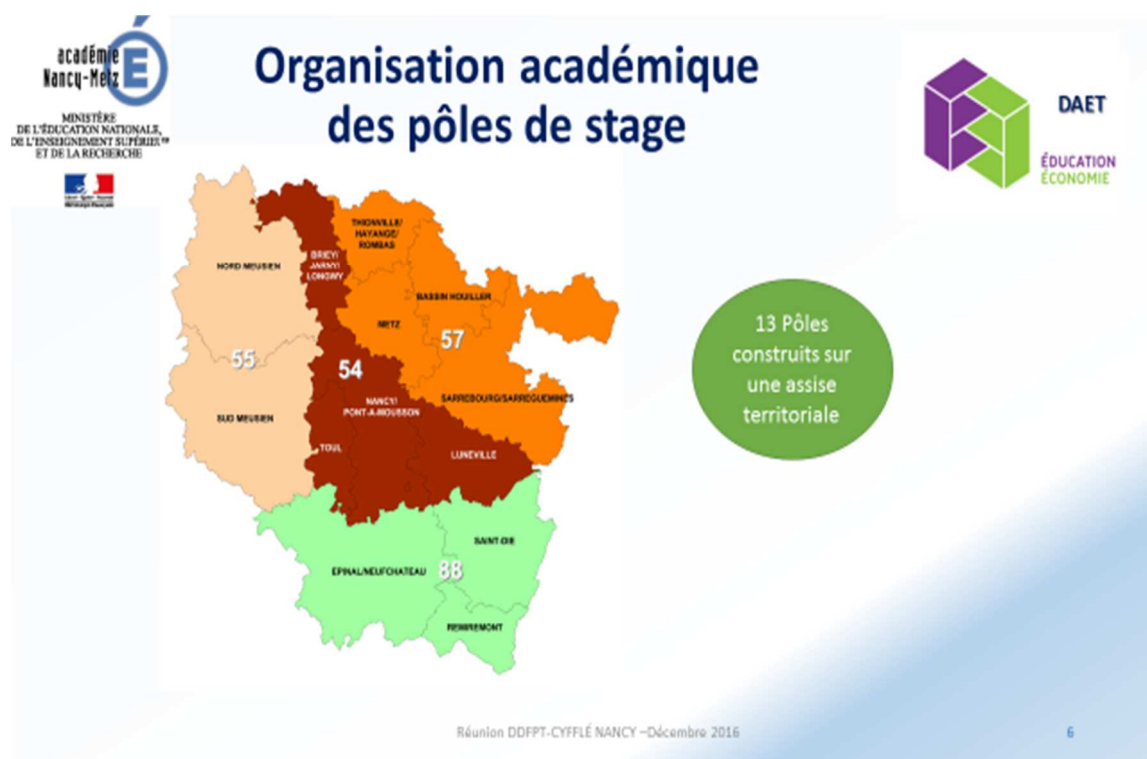
- Etablir une communication efficace entre les acteurs du monde éducatif et du monde économique ;
- Favoriser la relation entre offres et demandes de stage ;
- Mettre en synergie le monde professionnel et associatif avec les lycées professionnels et technologiques.

## **4. Plus-value des pôles de stage**

- ✓ Professionnaliser les enseignants sur les relations avec le monde économique ;
- ✓ Résoudre les problèmes en créant un réseau au sein du BEF ;
- ✓ Partager les pratiques, mutualiser, transférer ;
- ✓ Améliorer l'accompagnement et le suivi des élèves en amont, pendant et en aval des PFMP ;
- ✓ Accompagner les élèves les plus fragiles pour favoriser leur accueil en stage.

# DEUXIÈME PARTIE : organisation et fonctionnement académique des pôles de stages

## 1. Cartographie des pôles de stages 2017-2018



### Objectifs académiques :

- mieux faire connaître l'école à l'entreprise ;
- mieux travailler avec les entreprises qui accueillent les élèves ;
- renforcer l'équité pour l'accès aux stages ;
- passer d'une logique quantitative à une logique qualitative.

## 2. Organisation et animation des 13 pôles de stage

### 2.1. au niveau académique

Le dispositif est piloté par la Délégation Académique aux Enseignements Techniques (DAET).

Organisés territorialement, les pôles de stages sont calqués sur le schéma des 13 Bassins d'Éducation et de Formation (13 pôles de stage dans l'académie de Nancy-Metz) :

- ✓ une coordination académique est assurée par un chargé de mission éducation économie ;
- ✓ chaque BEF nomme un animateur de pôle de stage qui assure l'animation et le suivi des activités ;
- ✓ des jeunes volontaires en service civique peuvent être recrutés pour venir en appui.

La stratégie académique a été de travailler sur des structures existantes afin d'en faciliter la mise en fonction et de laisser une certaine autonomie aux BEF : chaque animateur de BEF choisit le coordonnateur pôle de stages de son BEF en concertation avec ses membres et les axes de travail confiés.

Certaines académies, a contrario, participent aux recrutements des coordonnateurs et des jeunes en service civique.

Fonctionnement : au moins 2 réunions plénières académiques par an.

L'expression des besoins des coordonnateurs permet de créer des outils et produire des ressources, et de faire intervenir des professionnels et des partenaires qui vont apporter leurs compétences sur des problématiques de pôles de stages.

## **2.2 au sein du pôle de stages**

L'organisation varie en fonction de la taille du BEF et de son organisation ; le pôle peut être adossé à une commission existante du BEF.( tableau en annexe)

### **3. Missions du coordonnateur :**

Il doit être un appui facilitateur pour les EPLE du pôle et les partenaires et installer des pratiques collaboratives de travail en :

- ✓ animant et coordonnant le pôle de stages sur le territoire ;
- ✓ réalisant un état des lieux ;
- ✓ définissant un plan d'actions en faveur des publics fragiles ;
- ✓ identifiant et renforçant les partenariats sur le territoire ;
- ✓ mutualisant les ressources et pratiques transférables.

### **4. Objectifs opérationnels**

- analyser le réseau : diplômes, filières, dates de stage ;
- analyser le ressenti des élèves, enseignants, DDF, organisations professionnelles, en matière de PFMP ;
- recenser les outils du réseau : pédagogique, accompagnement des élèves, gestion des PFMP, communication ;
- identifier des problématiques, des forces et des axes de progrès ;
- définir un plan d'action.

**5. Accompagnement académique des animateurs :** à travers la création de supports et d'outils, mais aussi par la mise en place d'un réseau de communication commun afin de favoriser la mutualisation et la transférabilité des ressources entre les coordonnateurs et créer une interface.

En 2016-2017, deux ateliers ont permis:

- de réfléchir au contenu de la lettre de mission de l'animateur
- de réaliser des outils de communication et de présentation des pôles de stages :
  - ✓ espace collaboratif de travail ESCONAME qui centralise toutes les informations et ressources nationales et académiques utiles ainsi que les apports des animateurs ;
  - ✓ création d'un logo académique « pôle de stages » ;
  - ✓ élaboration d'un support de communication, personnalisable pour chaque pôle.

Des partenaires et des associations qui peuvent travailler au sein des pôles et décliner ces accords au niveau local en fonction des besoins exprimés sont intervenus en réunion.

**Ressources à disposition :**

- ✓ sur le site de la DAET : tableau des partenariats académiques  
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/daet/default.htm>
- ✓ sur les sites de la DAET et du SAIO : document « Parcours avenir » qui recense les offres de prestations des partenaires auprès des établissements des élèves et des enseignants, mais aussi des personnels de l'orientation et DDF.  
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ljo/publications.htm>

# TROISIÈME PARTIE : bilan académique 2016 -2017

## 1.Évaluation quantitative des pôles de stages

### ❖ Actions du coordonnateur du pôle :

- 13 actions informatives

Globalement, chaque animateur a conduit au moins une réunion du Pôle au cours de l'année scolaire (pour certains au cours d'une réunion du BEF) pour présenter le nouveau dispositif.

- 8 Actions formatives (à destination des enseignants, des engagés en service civique, des élèves)

Les 6 jeunes en service civique ont suivi la formation obligatoire dans le cadre de leur mission. Un module de formation pour les professeurs référents du lycée Viviani a eu lieu dans l'établissement en présence d'intervenants extérieurs (consultants Ressources humaines). Ce test sera dupliqué dans d'autres établissements en 2018-2019.

- 4 actions de communication (page dédiée sur le site académique, production de ressources d'accompagnement des pôles de stage)

- création d'un logo pôle de stages permettant d'identifier la structure ;
- outil de communication (triptyque) sur le dispositif, personnalisé par chaque pôle, pour diffuser à l'ensemble des membres du BEF ;
- réalisation de fiches méthodes pour la recherche de stages ;
- prise de rendez-vous téléphonique.

### ❖ Actions dans les établissements du pôle

- 4 actions collaboratives, organisées entre plusieurs établissements de formation sur un même bassin pour résoudre une problématique propre au territoire - la ruralité, l'accueil des jeunes en entreprise (immersion, stages), liée au manque d'attractivité de certaines formations ou pour améliorer la connaissance réciproque et favoriser les échanges entre les EPLE et le monde économique sous la forme de forums ; lutter contre les déterminismes dans l'accès aux stages des élèves de 3<sup>ème</sup>. Ces manifestations sont réalisées en lien étroit avec des partenaires extérieurs : entreprises, collectivités, représentants des branches professionnelles, fondations...

- 5 accords obtenus pour :

- une meilleure répartition des périodes de stages pour les stages de de 3<sup>ème</sup> (3)
- accueillir en internat des élèves d'un autre bassin, échanger les lieux de stages sur une même filière (2)

De plus en plus d'initiatives sont prises en faveur d'une meilleure gestion des périodes de stages, certaines sous la forme d'accord pour les stages de 3<sup>ème</sup> en collège afin de ne pas engorger les lieux d'accueil, d'autres qui étudient différentes modalités d'accueil avec des stages collectifs (binômes, trinômes). Des jeunes volontaires en service civique ont pu mener une enquête auprès des EPLE pour identifier les problématiques liées aux stages et réaliser un fichier d'entreprises commun.

Il n'y a pas nécessairement d'accords mais une volonté d'harmoniser les pratiques, surtout au niveau du collège.



- ❖ **Développement de nouveaux partenariats** : initiés avec le monde économique (associations, entreprises locales, ..) et formalisés par une convention :
  - nombre d'actions réalisées pour favoriser le rapprochement école/entreprise : 4
  - nombre de conventions académiques déclinées dans les pôles de stages : 2

Quelques partenariats ont été créés récemment pour favoriser et développer le travail sur les immersions et l'insertion professionnelle :

La Fondation Agir Contre l'Exclusion- ECTI –KPMG – ERDF ;

La Maison de l'Emploi, les associations locales regroupant des artisans.

- ❖ **Engagés en service civique** : 8 jeunes volontaires en septembre, 6 au final

L'activité des jeunes en service civique est réalisée sous la responsabilité de l'animateur.

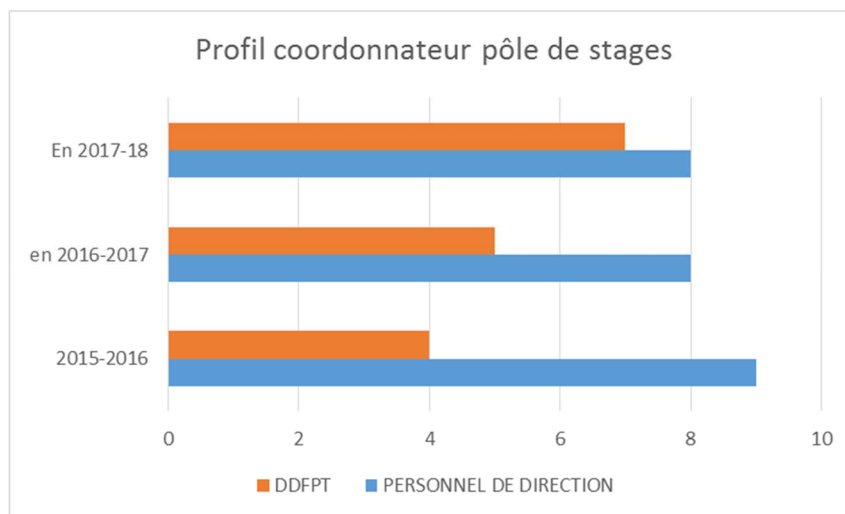
Le dispositif commence à trouver son mode de fonctionnement et les animateurs témoignent de l'intérêt d'avoir ces jeunes en services civiques même si les premiers temps en particulier requièrent une grande disponibilité. Pour une bonne organisation, les jeunes doivent être à proximité du bureau des animateurs.

Parmi les principales actions menées par les jeunes en service civique :

- Travail sur les stages de 3ème : suivi des changements d'orientation ;
- L'accueil en LP, pour pallier les problématiques de placement de stages de 3<sup>ème</sup> ;
- Actualisation du fichier des partenaires du lycée afin de répondre aux demandes des jeunes en recherche de stage / PFMP ;
- Développement et recherche de nouveaux lieux de stages sur tout le Grand Est pour répondre aux besoins de certaines formations ;
- Harmonisation de certains documents (convention commune sur le BEF) ;
- Mobilité transfrontalière ;
- Création d'un mini-forum sur des métiers qui souffrent d'une mauvaise image auprès des jeunes ;
- Recherche de stages pour des jeunes sans solution.

## 2.Évaluation qualitative des pôles de stages

- ❖ profil des coordonnateurs : moins de personnels de direction et davantage de DDF



- ❖ les principaux axes de travail développés sont qualitatifs :
  - ✓ Harmoniser les périodes des stages de 3<sup>ème</sup> sur le BEF ;
  - ✓ Favoriser l'accueil des jeunes en entreprise : en créant des partenariats locaux, visites, forums ;
  - ✓ Préparer les stages en amont : travail sur les savoirs être - aide à l'élaboration de CV- lettre de motivation – préparation aux entretiens ;
  - ✓ Développer la mobilité des jeunes intra et hors territoires.

## 3 .Objectifs d'amélioration - perspectives :

- ❖ Au niveau du pilotage :
  - ✓ améliorer la lisibilité de la fonction du coordonnateur au sein de chaque BEF ;
  - ✓ améliorer le recrutement et l'accompagnement des jeunes volontaires en service civique ;
  - ✓ poursuivre et accentuer la communication engagée l'an passé en diffusant les plaquettes et en systématisant une présentation du pôle de stages en réunion plénière de BEF.
- ❖ Au niveau des actions du pôle :
  - ✓ établir un bilan des activités spécifiques menées en pôle de stages pour ensuite envisager une mutualisation via les réunions et le site collaboratif ESCONAME ;
  - ✓ actualiser et renouveler les partenariats locaux avec les entreprises, les organisations professionnelles et les associations ;
  - ✓ améliorer la lisibilité de la fonction du coordonnateur ;
  - ✓ développer le travail sur les savoirs - être et la préparation du jeune en amont du stage.

# **ANNEXE**

## COORDONNATEURS PÔLES DE STAGES ANNÉE SCOLAIRE 2017 – 2018

BEF	Coordonnateur Pôle de stages	Coordonnées
<b>NANCY-PONT A MOUSSON</b>	Bernard SEGARD Lycée Hanzelet	79 place de Trey 54700 Pont à Mousson tel : 03 83 80 60 00  <a href="mailto:poledestage-nancypam@ac-nancy-metz.fr">poledestage-nancypam@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>LUNEVILLE</b>	Laëtitia WUTHRICH LP Paul Lapie	6 avenue du Dr Paul Kahn 54300 Lunéville tel : 03 83 76 43 43  <a href="mailto:poledestage-luneville@ac-nancy-metz.fr">poledestage-luneville@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>TOUL</b>	Luc ANTONELLI LPR du Toullois	site Cugnot quai de la Glacière 54200 Toul tel : 03 83 65 54 54  <a href="mailto:poledestage-toul@ac-nancy-metz.fr">poledestage-toul@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>BRIEY-JARNY-LONGWY</b>	Alain GRASSELLI LPO Jean Zay	2 rue de la Tuilerie 54800 Jarny tel : 03 82 46 53 53  <a href="mailto:poledestage-brieviarnylongwy@ac-nancy-metz.fr">poledestage-brieviarnylongwy@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>NORD-MEUSIEN</b>	Isabelle GRUGET  LP Freyssinet	6 avenue du Pdt Kennedy 55100 VERDUN 03 29 84 41 65  <a href="mailto:poledestage-nordmeusien@ac-nancy-metz.fr">poledestage-nordmeusien@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>SUD-MEUSIEN</b>	Eddy LAURENT LP Émile Zola	5 rue d'Anjou 55000 Bar le Duc tel : 03 29 45 10 88  <a href="mailto:poledestage-sudmeusien@ac-nancy-metz.fr">poledestage-sudmeusien@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>METZ</b>	David JARISON LP Alain Fournier	Rue Emile Boilvin 57000 Metz tel : 03 87 65 42 15  <a href="mailto:poledestage-metz@ac-nancy-metz.fr">poledestage-metz@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>THONVILLE-HAYANGE-ROMBAS</b>	Béatrice DE PAIVA Collège Emile Zola	2 rue André Malraux 57390 Audun le Tiche tel : 03 82 50 34 40

		<a href="mailto:poledestage-thionvillehayangerombas@ac-nancy-metz.fr">poledestage-thionvillehayangerombas@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>BASSIN HOULLER</b>	Geoffrey LOIODICE Lycée Blaise Pascal	5 rue Paul Ney 57600 Forbach tel : 03 87 29 31 50 <a href="mailto:poledestage-bassinhouiller@ac-nancy-metz.fr">poledestage-bassinhouiller@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>SARREBOURG-SARREGUEMINES</b>	Francis VIGNOLA LP Dominique Labroise	22 rue de la mésange 57400 Sarrebourg tel : 03 87 03 24 28 <a href="mailto:poledestage-sarrebourgsarreguemines@ac-nancy-metz.fr">poledestage-sarrebourgsarreguemines@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>SAINT-DIE</b>	Jean-Marc FANTONI Lycée Georges Baumont	rue de l'orme 88100 Saint Dié tel : 03 29 53 57 57 <a href="mailto:poledestage-saintdie@ac-nancy-metz.fr">poledestage-saintdie@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>REMIREMONT</b>	Thierry JANY Collège Jules Ferry	7 bis rue des Tertres 88162 Le Thillot tel : 03 29 25 00 69 <a href="mailto:poledestage-remiremont@ac-nancy-metz.fr">poledestage-remiremont@ac-nancy-metz.fr</a>
<b>EPINAL-PLAINE DES VOSGES</b>	Odile DELHAYE LP Isabelle Viviani	75 rue de Remiremont 88000 Epinal tel : 03 29 50 51 32 <a href="mailto:poledestage-epinalpdv@ac-nancy-metz.fr">poledestage-epinalpdv@ac-nancy-metz.fr</a>